

N°80 – 11 février 2022

## Petite rénovation intérieure pour notre église.

Selon certaines sources, la dernière couche de peinture datait de 1958 !

Ce n'était donc pas du luxe d'offrir aux murs intérieurs de notre église une petite cure de jeunesse.

C'est désormais chose faite !

Les peintres de l'entreprise Maxime Roullon ont réalisé les travaux ces derniers jours.



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

## Information DGFiP :

La Direction Générale des Finances Publiques optimise son processus de détection des constructions ou aménagements non déclarés, au moyen d'un traitement par algorithme de prises de vue aériennes. Par la suite, un traitement informatique vérifie si les éléments détectés sur les images sont correctement imposés. Un agent est chargé de contrôler toute anomalie.

En Vendée, territoire d'expérimentation de ce dispositif (sur la détection des piscines), des courriers ont été adressés ou vont être adressés aux propriétaires de piscines dont la situation ne serait pas en règle.

De plus, dès le premier trimestre 2022, cette opération devrait être élargie aux bâtiments non déclarés ou incorrectement imposés.

**Donc si vous avez omis de déclarer une extension, un abri de jardin, une piscine ou tout autre construction, nous vous invitons à le faire rapidement.**

